



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E2080

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2024

ÉDITÉ LE 23/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1988

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 06/08/2018
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 1995B00461

Siret : 402 712 509 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 12 3514

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-120145

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-120145

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : ROYANS CHARPENTES

70 ROUTE DU VILLAGE
ZONE ARTISANALE
26190 LA MOTTE FANJAS

Téléphone : 04 75 48 43 20
Portable :

Fax : 04 75 48 30 57

Site Internet :

E-mail : contact@royans-charpente.fr

Responsabilité légale :
HELLUY THIBAUD MANDATAIRE

Effectif moyen : 26 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	03/12/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	03/12/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	03/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.